



N° \_\_\_\_\_ / CEI / PDT / oh

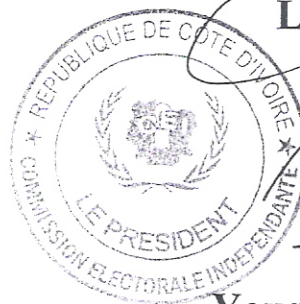
## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Electorale Indépendante (CEI) informe les observateurs nationaux et internationaux, ainsi que les organes de presse et les médias accrédités lors du scrutin des Conseillers régionaux et des Conseillers municipaux du 21 avril 2013, qu'ils sont reconduits pour les élections locales partielles du dimanche 21 juillet 2013.

Par conséquent, les badges délivrés précédemment restent valables pour le scrutin sus mentionné.

La CEI invite les structures accréditées à faire preuve de professionnalisme et d'objectivité dans l'exercice de leur mission.

Fait à Abidjan, le 08 JUIL 2013



LE PRÉSIDENT

*[Signature]*  
**Youssef BAKAYOKO**